

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Band: 8 (1978)
Heft: 1

Rubrik: Le courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE COURRIER DES LECTEURS

Donner, ne pas donner ?

Dans notre numéro de novembre, Mme E. Sch., de Ville-neuve, posait la question : faut-il donner (bibelots, meubles, etc.) avant sa mort ? Et elle ajoutait : « Après réflexion, j'ai décidé de donner de mon vivant à mes enfants les choses qui leur plaisent... » Cette lettre pleine de bon sens nous a valu un abondant courrier. Dans ce domaine, la quasi-unanimité existe...

Mme A. Félix, La Rogivue : « Je fais exactement comme vous et me suis défait de plusieurs choses, sachant faire plaisir à l'un ou l'autre de mes enfants (7 enfants, 17 petits-enfants). Pour le reste, j'ai une liste qui se trouve dans mes papiers... »

Mme Valentine Geneyne, Lausanne : « Je suis pour donner. J'ai 78 ans, et je trouve que faire plaisir avant de disparaître est un bien. »

Mme Pauline Juvet, La Brévine : « Un adage dit : « Il y » autant de plaisir à donner » qu'à recevoir. » C'est un plaisir que je m'accorde à

chaque occasion, donc je vous approuve pleinement. »

Mme Renée Munger, Le Lignon : « Je pense qu'on doit se débarrasser de tout ce qui n'est pas utile ou agréable, ou éventuellement nécessaire... Ayant dû me réfugier dans un studio après avoir eu un grand appartement, j'ai distribué ou vendu ou tenté de vendre (ma rente AVS ne me suffisant pas) bibelots, livres, tableaux, timbres-poste, etc., et je dois avouer que je ne regrette rien. J'ai encore des tableaux à vendre. Qui serait acheteur ? Si j'arrivais à récolter quelques centaines de francs, je pourrais m'offrir un de vos voyages... »

Mme L. Buhlmann, Lausanne : « J'ai 80 ans et je m'efforce de distribuer autour de moi tout ce qui ne m'est pas indispensable, ceci en partie pour éviter des tracas à ceux qui devront liquider ma succession, et aussi pour que chacun reçoive ce qui lui fait plaisir... »

Mme Y. Roulet, Clarens : « Ma mère a tout distribué de son vivant après le décès de

mon père, au fur et à mesure de ses séjours chez ses enfants. Lorsqu'elle est venue chez moi, elle n'avait plus que son lit, quelques chaises et des objets personnels. A sa mort, il n'y eut aucun problème : tout ce qui lui restait a été partagé en une demi-journée. »

Réd. — Et maintenant, une autre question nous est suggérée par M. Claude Bindith, assistant social Pro Senectute Neuchâtel : « Quelles sont les raisons qui incitent les personnes âgées à conserver des bibelots, photos, etc. ? Une enquête sur ce sujet permettrait certainement à bien des lecteurs d'« Aînés » d'y voir un peu plus clair et les aiderait à prendre une décision. » Alors chers lecteurs, à vos plumes !

Les vaches et la musique

De Mme L. Reymond, Lausanne :

« Nombre de personnes assistant à la Fête des vigneronnes ont été surprises de voir le calme des vaches qui, arrivées dans l'arène, dès qu'elles entendirent la musique, se tinrent absolument immobiles. On m'a raconté une petite histoire qui confirme ce comportement. Au Petit-Mont, une dame paysanne fêtait ses 90 ans, et la fanfare lui offrit une aubade. Des vaches paisaient dans le pré voisin. Sitôt qu'elles entendirent la musique, elles s'avancèrent et se groupèrent derrière la barrière qui les séparait de la ferme. L'aubade terminée, ces messieurs de la fanfare furent invités dans la ferme à boire le verre de l'amitié. Les vaches, quant à elles, d'un pas tranquille, retournèrent brouter et, jusqu'au soir, on entendit le son de leurs sonnailles qui s'associaient à cette fête au village. »

Amélie-les-Bains

Nos vacances et cures à Amélie ont connu, cette année, un éclatant succès. Plusieurs lec-

teurs nous ont envoyé des récits enthousiastes que, faute de place, nous ne pouvons publier. Nous remercions spécialement M. et Mme Gillabert, de Neuchâtel, et M. Albert Kummer, du Lignon, de leurs sympathiques messages. De nouveaux séjours à Amélie sont en cours d'organisation pour 1978 (voir pages 8 et 9).

Chandolin-Juf

Nos lecteurs sont perspicaces ! Dans l'article que nous avons consacré en octobre à René-Pierre Bille, nous avons commis la lourde bétise de décerner à Chandolin le titre de plus haut village d'Europe. Un lecteur qui a le tort de ne pas signer son envoi, nous demande de rectifier : le record appartient à Juf, Grisons. Chandolin : 1936 m ; Juf : 2133 m.

Voilà, c'est fait.

Sans précédent...

Il y a un an ou deux, certains lecteurs nous reprochaient de ne pas parler suffisamment de Genève. Depuis lors, notre rédaction de Lausanne a ouvert une « succursale » à Genève, au CREDIS, et chaque numéro d'« Aînés » contient au moins 2 pages genevoises. Ce qui nous a valu une réaction pour le moins inattendue de la part de Mme Valentine Büchler, Renens : « Au reçu de votre spécimen gratuit du journal « Aînés », il me semble que vous parlez beaucoup trop de Genève, et cela me donne la nostalgie de ce canton où j'ai fait toutes mes écoles et où je me suis mariée... J'y ai vécu près de 40 ans et je désire de tout cœur y finir mes jours. Je regrette, mais ne puis me résoudre à m'abonner... »

Réd. — Nous souhaitons que se réalisent les vœux de notre aimable correspondante. Une fois installée à Genève, peut-être saura-t-elle apprécier notre chronique genevoise ?

La surdité vaincue!

Appareils très sélectifs restituant une excellente compréhension de la parole, dans le bruit et à distance. Sans résonnance. Consultation et essai de nos appareils (gratuitement et sans engagement):

- à notre cabinet à Lausanne (43 bis av. de la Gare)
- dans le centre de démonstration le plus proche de votre domicile (demandez la liste à l'aide du bon).

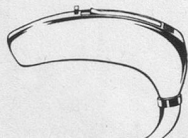
Bouvier Frères. Succ. M. Dardy le spécialiste de la surdité est agréé par l'AVS et l'Assurance invalidité. Pour prendre contact avec nous, retournez-nous, sans engagement de votre part, le bon ci-dessous à: **Bouvier Frères. Succ. M. Dardy** 43 bis, avenue de la Gare 1000 Lausanne Tél. 021/23 12 45



Tout dans l'oreille sans moulage



Dimension par rapport à une pièce de 5 ct.



Avec microphone hyper-directionnel

Veuillez m'adresser votre documentation

Veuillez m'envoyer la liste de vos centres de démonstration

Nom: _____ Age: _____

Adresse: _____

Ville: _____

No de tél.: _____

Une surprise pour vos vacances dans les hôtels suisses

400 hôteliers, membres de la Société suisse des hôteliers, accordent, pendant la période plus calme de la saison touristique, **des réductions de prix** pour la nuitée et le petit déjeuner, la demi-pension et la pension complète. Les réductions sont accordées à **tous** les titulaires d'abonnements de chemin de fer pour personnes âgées.

Vous obtenez gratuitement la liste de ces hôtels aux guichets des gares CFF, à votre agence de voyages ou auprès de la Société suisse des hôteliers, case postale 2657, 3001 Berne ☎ (031) 46 18 81

